

Politique de l'arbre

**Rivière-du-Loup offre une réduction de 80 \$
sur l'achat d'un arbre pour reverdir la ville**

Rivière-du-Loup, le 28 mars 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup lance un nouvel incitatif de 80 \$ pour l'achat d'un arbre par adresse résidentielle, en vue d'augmenter leur présence sur le territoire. Passant ainsi rapidement des intentions de la *Politique de l'arbre* adoptée en octobre dernier à la mise en œuvre de ses actions, la mesure dispose d'une enveloppe permettant de contribuer à planter jusqu'à 500 arbres pour reverdir les quartiers.


Pour bénéficier de la contribution, les citoyens doivent simplement se présenter au cours du mois d'avril à l'un des centres horticoles participants, Botanix Rivière-du-Loup (ouverture le 4 avril) et Centre jardin Rivière-du-Loup, pour réserver un arbre parmi la vingtaine d'essences disponibles puis payer la valeur excédentaire spécifique à la variété choisie. La liste comprend notamment des érables, chênes, tilleuls, sorbiers, lilas, ormes et pommiers. Ils atteindront tous au moins 7 mètres de hauteur à maturité, ce qui en fait un choix idéal en cour avant.

Au cours de la semaine du 24 au 28 mai, la Ville livrera les arbres directement à l'adresse des acheteurs. Les citoyens devront avoir préparé le terrain et creusé le trou, pour s'assurer de rapidement mettre les racines en terre. Une trousse sera également remise, comprenant notamment de l'information sur la plantation et l'entretien, ainsi qu'un protecteur de tronc contre les rongeurs ou les passages trop rapprochés de la tondeuse.


Selon le maire Mario Bastille, « l'incitatif financier est un engagement clair de la Ville pour favoriser la présence d'un couvert forestier diversifié et vigoureux sur tout le territoire. Qualité de l'air, atténuation du bruit, réduction du vent, lutte aux îlots de chaleurs, attractivité, augmentation de la valeur foncière... Les bénéfices des arbres sont nombreux et les citoyens ont été limpides à leur sujet l'année dernière, alors que pas moins de 85 % des répondants au sondage de la *Politique de l'arbre* se sont déclarés en faveur de son adoption »

Marianne Gagnon, conseillère en développement durable, ajoute : « La *Politique de l'arbre* entend intervenir sur différents constats : la canopée est en diminution progressive sur le territoire, des quartiers ou secteurs sont plus dénués de verdure que

...2




d'autres et il y a une certaine méconnaissance de l'arbre sur le territoire – comment et où les planter, les entretenir adéquatement pour qu'ils grandissent, ainsi que leur utilité sur les terrains. C'est pourquoi le programme incitatif ne se résume pas qu'au seul rabais, bien qu'il en soit la portion phare, mais vise également à mieux informer et outiller les citoyens, par le contact avec les horticulteurs professionnels et en mettant à leur disposition de l'information. D'autres documents seront d'ailleurs rendus disponibles au cours de l'année, dont l'un portera sur la préparation des arbres à l'arrivée de la neige. »



Les citoyens sont invités à se rendre à VilleRDL.ca/MonArbre pour consulter tous les détails du programme, dont la liste des essences qui varie d'un centre horticole à l'autre. Ils y trouveront également plusieurs documents informatifs.

Finalement, bien que l'incitatif ne précise pas d'emplacement obligatoire sur le terrain résidentiel pour l'arbre subventionné, chaque résidence en ville devrait minimalement avoir un arbre en cour avant, ce qui peut donc permettre de faire d'une pierre deux coups dans certains cas.

– 30 –



Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

